

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_265 : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE - CUNAC –
PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres excusés :
Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

N° DEL2021_265 : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE - CUNAC
- PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

Dans la continuité de l'aménagement urbain de la Grand rue et de la rue des écoles, à la demande de la commune, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a étudié la requalification du centre-bourg de Cunac afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et de favoriser les animations. Ce projet concerne la place centrale et le parvis de l'église.

Il comprend la suppression du stationnement, la création de cheminements piétons sécurisés et l'aménagement d'un kiosque central pour structurer la place. Des espaces paysagers seront aménagés pour réduire les îlots de chaleur. Des murets banquettes favorisant les espaces de convivialité seront créés.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Requalification de la place de l'église - Cunac	230 140 €	État (35%)	80 549 €
		Région (30%)	69 042 €
		Département (FAVIL 2019. 2020 et 2022)	42 596,94 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	37 952,06 €
TOTAL	230 140 €	TOTAL	230 140 €

Il est proposé de solliciter des subventions auprès de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire du 1^{er} décembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération requalification de la place de l'église à Cunac pour un montant de 230 140 €HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Requalification de la place de l'église – Cunac	230 140 €	État (35%)	80 549 ,00 €
		Région (30%)	69 042,00 €
		Département (FAVIL 2019. 2020 et 2022)	42 596,94 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	37 952,06 €
TOTAL	230 140 €	TOTAL	230 140 €

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2022.

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès de la région Occitanie dans le cadre du dispositif bourgs-centres.

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès du département du Tarn au titre du fonds d'aide à la voirie d'intérêt local.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY